

Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable 2023

***Bilan à mi-parcours vers les ODD : faire le point sur l'action parlementaire***

18 juillet 2023

Salle 2, Organisation des Nations Unies, New York

**Rapport de synthèse**

**Introduction**

1. Le Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé par l'Union interparlementaire (UIP) était intitulé ***Bilan à mi-parcours vers les ODD : faire le point sur l'action parlementaire***.
2. Le Forum parlementaire s'est articulé autour de trois tables rondes axées sur l'action des parlements pour faire progresser les Objectifs de développement durable (ODD) et d'un débat consacré à l'ODD 6, relatif à l'eau propre et à l'assainissement. La dernière table ronde a discuté de la manière de s'affranchir du produit intérieur brut (PIB) comme mesure principale des progrès accomplis. Quelque 90 parlementaires de 35 pays ont participé à cet événement.

**Ouverture**

3. **M. Duarte Pacheco**, Président de l'UIP, a souhaité la bienvenue aux participants et indiqué que le monde est à mi-parcours de la mise en œuvre des ODD, adoptés en 2015 et dont l'échéance est fixée à 2030. Il a fait siens les propos du Secrétaire général de l'ONU qui a observé que les 17 ODD sont sous assistance respiratoire, dont 12 % seulement des 169 cibles sont en vue, les autres étant en stagnation ou en régression. Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion des ODD et la création de conditions propices à la paix, au respect de la nature et au bien-être de tous. La volonté politique est à la base de tout et dépend dans une large mesure de la participation d'un plus grand nombre de femmes, de jeunes et de minorités à la prise de décisions. La croissance économique effrénée qui alimente les changements climatiques n'est pas durable. Les besoins des individus et de la nature doivent passer avant les profits.

**Les parlements et les ODD : le défi institutionnel**

4. La pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et d'autres crises mondiales ont certes ralenti les progrès en vue de la réalisation des ODD, mais l'absence de volonté politique demeure l'obstacle principal. Les intervenants ont souligné la nécessité de renforcer le contrôle et l'obligation redditionnelle ainsi que l'importance de la mise en place de structures appropriées, telles que des commissions et des groupes parlementaires dédiés aux ODD.
5. **Recommandations à l'intention des parlementaires pour relever les défis liés à la mise en œuvre des ODD :**

- a. **Reconnaître que les ODD doivent être appliqués à tous les niveaux par les pays.** Alors qu'ils sont souvent placés sous l'autorité du Ministère des affaires étrangères, les ODD doivent être répartis de façon uniforme entre tous les ministères et mis en œuvre aux niveaux municipal, régional et national.
- b. **Créer un vaste processus de participation publique** afin d'associer le grand public.
  - i. L'Indonésie s'est dotée d'un outil en ligne qui permet à la population de donner son avis sur les progrès relatifs aux ODD.
  - ii. La Roumanie a établi une plate-forme en ligne qui comprend 50 baromètres permettant de mesurer comment le public perçoit les ODD.
- c. **Élaborer des histoires et des récits** pour mieux faire comprendre l'importance des ODD.
- d. **Rassembler un large éventail d'acteurs.** Outre les actions déployées par les structures parlementaires et gouvernementales, il faut mobiliser les partenaires de la société civile, les ONG, les milieux universitaires, les médias et le secteur privé pour établir une approche pansociétale.
  - i. La Roumanie a créé une nouvelle norme professionnelle - expert en développement durable - qui permet aux établissements d'enseignement supérieur de proposer davantage de cours sur cette thématique et de former les participants à la fonction d'agent du changement au sein de leur institution.
- e. **Ne laisser personne de côté.** Promouvoir activement la participation des femmes, des jeunes, des minorités et d'autres groupes marginalisés et vulnérables dès le début du processus de décision.
  - i. La Jordanie et le Sénégal sont au nombre des pays qui ont amélioré la représentation des femmes au parlement grâce à des politiques de parité et de quotas.
- f. **Participer aux examens nationaux volontaires (ENV)** et à d'autres mécanismes d'établissement de rapports de situation afin de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD et faciliter la mise en commun des connaissances entre les parlements et les pays.
  - i. Toutes les municipalités allemandes de plus de 5 000 habitants recueillent et publient des données sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des ODD.
- g. **Harmoniser les ODD avec les plans de développement et les budgets nationaux.**
- h. **S'engager en faveur des politiques féministes.** Les pays qui accordent une place centrale aux filles et aux femmes progressent dans la réalisation des ODD, consolident la démocratie et améliorent les droits de l'homme. Cela est aussi fondamental pour venir à bout de systèmes et de structures bloqués et dépassés.
- i. **Promouvoir les ODD** pour mieux les faire connaître et sensibiliser les électeurs à leur importance. La qualité de parlementaire fait de vous un modèle et un leader d'opinion.
- j. **Mettre l'accent sur le contrôle et la reddition de comptes.**
  - i. Renforcer les capacités parlementaires globales, ce qui comprend le renforcement des capacités des parlements et des parlementaires, du personnel parlementaire et des conseillers.
  - ii. Créer des groupes parlementaires chargés des ODD. Déterminer clairement quelles entités gouvernementales sont chargées de la planification, de la mise en œuvre et du contrôle.
  - iii. Exercer un contrôle très en amont, dès les phases de planification.

- iv. Considérer le contrôle de la mise en œuvre des ODD comme faisant partie d'un écosystème complet de responsabilité. L'ONU et d'autres institutions internationales peuvent devenir des partenaires stratégiques.
- v. Assurer le suivi des flux financiers pour garantir la transparence, éviter le gaspillage des ressources publiques et évaluer les résultats.
- vi. Utiliser les données, outils et ressources existants, tels que [l'outil d'auto-évaluation de l'UIP et du Programme des Nations Unies pour le développement \(PNUD\) sur les ODD](#).

## ODD 6 : Une illustration de l'action parlementaire

6. L'ODD 6, relatif à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, est essentiel pour la réalisation de tous les ODD et a été à l'ordre du jour du forum politique de haut niveau pour le développement durable de cette année. L'Audition annuelle de l'UIP, tenue en février 2023, a été consacrée à l'ODD 6 et a été suivie en mars 2023 par la Conférence des Nations Unies sur l'eau. Les participants ont discuté de la nécessité urgente de réaliser les objectifs liés à l'eau, en particulier à la lumière des défis croissants posés par les changements climatiques. Les représentants de la Jordanie et du Tchad ont indiqué que l'important afflux de réfugiés avait rendu les problèmes hydriques encore plus aigus. Plusieurs représentants de pays en développement ont évoqué la nécessité d'une aide internationale accrue était nécessaire pour atteindre les cibles visées.

## 7. Recommandations à l'intention des parlementaires pour faire avancer l'ODD 6 :

- a. **S'engager dans le multilatéralisme.** Les eaux transfrontières représentent 60 % des flux d'eau douce dans le monde ; 153 pays ont une partie de leur territoire situé dans au moins un des 286 bassins de cours d'eau et de lacs transfrontières ou des 592 systèmes aquifères transfrontières.
- b. **Rendre les pouvoirs publics responsables de leurs actes** pour garantir le respect des engagements souscrits. Exercez vos pouvoirs parlementaires pour veiller à ce que les cibles soient atteintes et les budgets correctement financés.
- c. **Privilégier les messages porteurs d'espoir et d'espérance.** Au lieu de dépeindre les ODD comme des objectifs négatifs et contraignants, montrez comment ils peuvent améliorer les conditions de vie de la population et contribuer à l'environnement et à la planète.
- d. **Dites-vous que vous pouvez faire la différence en tant que parlementaire.** Les changements ont souvent lieu à l'échelle locale et peuvent être initiés par une seule personne et un seul projet de loi.
- e. **Puisez dans la sagesse et les traditions locales** qui peuvent permettre de trouver des solutions fondées sur la nature et d'adopter des pratiques de gestion de l'eau rationnelles.
- f. **Adoptez une démarche faisant intervenir tous les secteurs de la société** afin de renforcer le sentiment d'appropriation et la participation de toutes les parties prenantes.
- g. **Accordez une attention prioritaire aux femmes et aux filles**, qui sont touchées de manière disproportionnée par un approvisionnement en eau insuffisant. Des mesures sont actuellement prises pour créer des groupes parlementaires spécialistes des questions hydriques, qui seraient principalement composés de femmes.

- h. **Mobiliser les jeunes.** Bien que les mouvements de la jeunesse aient été à l'origine de changements bénéfiques, les jeunes doivent être pris en compte d'emblée et ne pas être tenus pour acquis.
- i. **Veillez à ce que des structures et entités appropriées** chargées des questions relatives à l'eau aient été établies dans votre pays.
  - i. Au Tchad, les parlementaires ont fait pression sur le Gouvernement pour qu'il crée un ministère de l'eau.
  - ii. Le Canada a récemment annoncé la création de l'Agence canadienne de l'eau.
- j. **Inspirez-vous des recommandations et des pratiques exemplaires identifiées lors de l'Audition annuelle de l'UIP** de février 2023 (Voir ci-après, sous la rubrique "Rapport": <https://www.ipu.org/fr/event/audition-parlementaire-aux-nations-unies-2023#event-sub-page-documents>).

### **Mieux que le PIB : mesurer et privilégier ce qui compte pour l'humain et pour la planète**

- 8. Le modèle économique fondé sur la croissance dont la plupart des politiques s'inspirent a provoqué une exploitation débridée des ressources limitées de la nature, mettant ainsi en danger l'humain, la faune et la planète. L'inégalité est toujours un problème majeur, car les sociétés les plus riches, qui ne représentent que 25 % de la population consomment près de 80 % des ressources mondiales. Ceux qui sont le moins responsables des changements climatiques sont ceux qui subissent les pertes et les dommages les plus importants, alors qu'ils sont souvent incapables d'investir dans des stratégies d'adaptation. Les pays développés doivent réduire considérablement leurs taux de consommation et leurs émissions de carbone et aider les pays en développement à faire face à l'urgence climatique.
- 9. Il faut repenser la manière de mesurer le progrès autrement qu'au moyen du produit intérieur brut (PIB), qui ne tient pas compte du bien-être des individus, de l'environnement ou de la planète. De fait, le PIB peut être trompeur et contre-productif en termes de développement durable dans le sens où il considère toutes les dépenses et tous les investissements comme des contributions positives, même lorsque les effets produits sont délétères. L'exemple des entreprises de combustibles fossiles, dont les investissements dans la prospection d'hydrocarbures font augmenter le PIB et contribuent à des vagues de chaleur mortelles - les coûts sanitaires et environnementaux qui en découlent étant répercutés sur l'État - illustre bien ce paradoxe.
- 10. Si les pays se focalisent uniquement sur la production économique, il y a plus de chances que les habitants y consacrent leur temps et leur énergie, au détriment, bien souvent, de valeurs telles que la santé, l'éducation, l'équité, la justice et l'environnement. Un engagement politique et un changement de paradigme sont nécessaires pour mettre au point un cadre conceptuel valorisant les facteurs qui comptent réellement, tels que les relations humaines, la prestation de soins, la biodiversité et un environnement sain. Le nouveau système de mesure doit être fondé sur les principes de justice, d'équité et d'impartialité, et faire passer les individus et la planète avant les profits. Il devra prendre en compte des secteurs comme la prestation de soins non rémunérée, qui incombe de manière disproportionnée aux femmes.

11. Les ODD utilisent des mesures fondées sur des éléments factuels. La cible 19 de l'ODD 17 invite les gouvernements à envisager d'adopter d'autres mesures du progrès. L'Organisation des Nations Unies (ONU) travaille à l'élaboration de mesures allant au-delà du PIB et qui répondent à des critères qui soient, par exemple, maîtrisés par les pays et applicables par tous, et qui transmettent des messages clairs, forts, intuitifs et dynamiques. L'ONU a publié une note d'information sur ce sujet, intitulée [Valoriser ce qui compte : un cadre pour aller au-delà du produit intérieur brut](#). Les prochaines étapes consisteront, notamment, à réunir un groupe d'experts indépendants chargé de produire un tableau de bord comportant entre 10 et 20 indicateurs, et à renforcer la capacité des pays à recueillir des données.

## 12. Recommandations à l'intention des parlementaires pour aller au-delà du PIB :

- a. Contribuer à renforcer **la volonté politique et à initier un changement de paradigme** quant à la nécessité de mesurer ce qui compte vraiment.
- b. **Accorder la priorité au bien-être des citoyens et à la durabilité** de la planète dans toutes les procédures législatives et parlementaires autres.
- c. Lors de l'établissement de nouveaux indicateurs, veiller à ce que **le processus soit participatif et fondé sur l'équité, la justice et l'égalité**.
- d. **Associer le grand public au processus budgétaire et s'assurer que tous les indicateurs utilisés sont clairs et aisément compréhensibles.**
  - i. Le Canada a intégré de nouveaux indicateurs dans son processus budgétaire et a utilisé à titre indicatif un indicateur permettant de déterminer si les émissions de gaz à effet de serre augmentent ou diminuent pour mesurer la salubrité de l'atmosphère.

## Clôture

13. **M. Martin Chungong**, Secrétaire général de l'UIP, a indiqué que de nombreux pays progressent dans la mise en œuvre des ODD, mais qu'il faut agir davantage sans plus attendre. Outre la mise en place de structures parlementaires adéquates - tels que des commissions et des groupes parlementaires - le contrôle est la clé du succès et exige un renforcement des capacités des parlements. Une approche holistique doit être adoptée pour faire avancer les ODD et chaque pays doit être conscient que les mesures qu'il prend peuvent avoir une incidence sur d'autres et sur la planète toute entière. M. Chungong a encouragé les parlementaires à veiller à ce que leur gouvernement participe aux examens nationaux volontaires. La nouvelle campagne de l'UIP, [Parlements pour la planète](#), vise à mobiliser les parlements et les parlementaires pour qu'ils agissent d'urgence face aux changements climatiques. Les parlementaires doivent s'assurer que les ministres de leur gouvernement participent au Sommet sur les ODD, qui se tiendra en septembre 2023, et que leurs points de vue seront entendus dans d'autres grandes réunions de l'ONU, notamment le Sommet du futur en septembre 2024.

## **Annexe**

### **Liste des orateurs**

#### **Ouverture**

M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP

#### **Volet 1 : Les parlements les ODD : le défi institutionnel**

Mme Susanne Menge, Députée, Bundestag, Allemagne

M. Emanuele Speranza, Conseiller régional pour la gouvernance inclusive en Amérique latine et les Caraïbes, PNUD

Modératrice : Mme Paddy Torsney, Observatrice permanente de l'UIP auprès des Nations Unies

#### **Volet 2 : ODD 6 : une illustration de l'action parlementaire**

M. David McGuinty, Député, Chambre des Communes, Canada

#### **Volet 3 : Mieux que le PIB : mesurer et privilégier ce qui compte pour l'humain et la planète**

M. Petros Kokkalis, Membre du Parlement Européen, Grèce

Mme. Chantal Line Carpentier, Chef, Commerce, environnement, changements climatiques, et développement durable, CNUCED

Modérateur: M. Alessandro Motter, Conseiller principal pour les affaires économiques et sociales, UIP

#### **Clôture**

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP